

PROGRAMME DE FORMATION

A la conduite de plateforme élévatrice mobile de personne (PEMP)

Formation à la conduite en sécurité des PEMPs

Public et pré-requis

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre reconnu apte médicalement
- Savoir lire et comprendre le français
- Toute personne appelée de par ses activités à conduire même occasionnellement une plate-forme élévatrice mobile de personne

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

1 à 3 jours soit (7 à 21 heures) selon niveau et nombre de catégorie

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
Mise à disposition des PEMPs concernés et d'un espace permettant la mise œuvre des exercices

Méthodes et moyens pédagogiques

- Tour de table préalable de positionnement
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Mise en situations et exercices pratiques au plus proche de la réalité du terrain
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative
Test théorique et pratique

Equipements de protection individuels

Chaussures de sécurité, gants, plus EPI obligatoires de l'entreprise

Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail.

En particulier les stagiaires intégreront :

- De respecter ses limites de compétences
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- De mettre en œuvre la P.E.M.P. pour effectuer des tâches à des emplacements variés

Décret N° 98.1084 du 02.12.98

Contenu

I / Partie théorie

Décret 98.1084 du 02 décembre 1998,

- Les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident
- Equipements de sécurité individuels (E.P.I.)
- Les différentes catégories de P.E.M.P. et leurs caractéristiques
- Connaissance technologique de la P.E.M.P.
- Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau
- Les consignes de conduite et de sécurité
- Connaissances des risques liés à l'environnement de travail
- Les gestes de commandement normalisés
- Les remontées d'informations en cas d'anomalies

II / Partie pratique

- Opération de prise de poste
- Prise en main de la P.E.M.P. / essais des différents organes
- Conduite en sécurité et manœuvres
- Examen de l'adéquation
- Positionnement et stabilisation de la P.E.M.P. sur différents sols et dans différentes situations de travail
- Signalisation de la P.E.M.P. et balisage de la zone d'évolution
- Utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage
- Opérations de fin de poste

Validation

Une attestation de stage sera délivrée au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques